



SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE ÉNERGIES 22

*Des déficits récurrents et une importante recapitalisation,
mais un plan d'affaires et un positionnement qui restent fragiles*

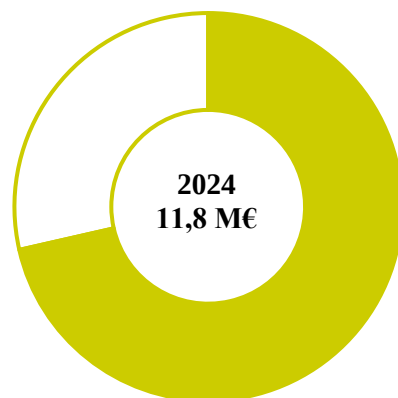
Créée en 2018 par le syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor (SDE 22) la Sem Énergies 22 est dédiée à la production et à la distribution d'énergies renouvelables. Ses résultats sont déficitaires depuis sa création, malgré une stratégie d'investissement largement axée sur la recherche de résultats financiers. Après une importante recapitalisation, son nouveau plan d'affaires repose sur des hypothèses encore fragiles et sa position reste à consolider au sein d'un secteur très concurrentiel.

La chambre a procédé au contrôle simultané des quatre syndicats départementaux d'énergie et de leurs sociétés d'économie mixte (Sem), dans le cadre d'un contrôle coordonné sur les thèmes de la production d'énergies renouvelables et de la mobilité bas carbone.

Un outil d'investissement du syndicat départemental, qui a bénéficié récemment d'une large recapitalisation

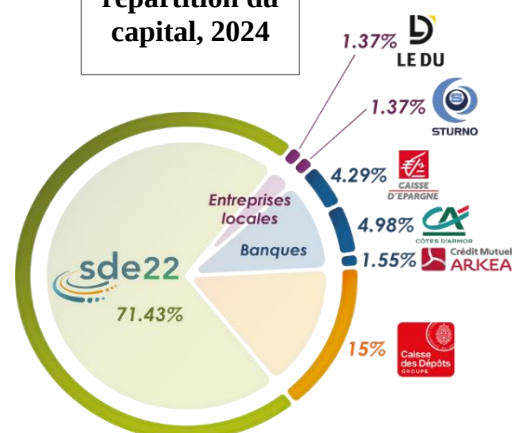
Conçue dès l'origine comme une holding, la Sem Énergies 22 prend des participations dans d'autres sociétés, tout en exerçant également des activités de prestations de services et de production photovoltaïque par ombrières. Sa compétence en matière de ravitaillement en gaz naturel pour véhicules (GNV) doit être juridiquement sécurisée (via celle du SDE 22).

**Augmentation
du capital et
part du SDE 22**



Les actionnaires de la Sem ont porté son capital social de 1,6 M€ à 11,8 M€ en 2024.

**Nouvelle
répartition du
capital, 2024**



Les règles statutaires de majorité renforcée et le pacte d'actionnaires favorisent les actionnaires privés, qui peuvent constituer une minorité de blocage lors des décisions stratégiques.



Une stratégie d'investissement essentiellement axée sur la recherche de résultats financiers

La Sem évolue dans un secteur concurrentiel, où agissent d'autres acteurs publics ou semi-publics. Si sa plus-value dans le secteur n'est pas démontrée, le développement des EnR se poursuivant indépendamment de ses participations, la Sem considère toutefois avoir facilité l'émergence de projets.

Plusieurs plans d'affaires ont été élaborés depuis sa création, le dernier privilégiant les investissements à faible risque dans l'éolien et le photovoltaïque, ce qui reflète l'objectif principalement financier poursuivi. La Sem a toutefois bénéficié de peu de recettes liées aux projets de production d'énergies renouvelables. Jusqu'en 2024, l'essentiel de son activité s'est porté sur le développement de stations-service de GNV dans le cadre d'un appel à projet national. Après des débuts très satisfaisants, les résultats des deux stations GNV gérées par la Sem ralentissent.

Des déficits persistants et des perspectives financières qui restent incertaines

Depuis 2019, les comptes de la Sem sont fortement déficitaires alors que son plan d'affaires prévoyait des résultats positifs à partir de 2022. Les produits d'exploitation proviennent principalement de prestations de service et de la production d'électricité par des ombrières. Aucun dividende n'a encore été perçu tandis que les charges d'exploitation (notamment de personnels) ont augmenté. L'augmentation de capital en 2024 était nécessaire pour reconstituer les fonds propres, mais également pour financer le nouveau plan d'affaire. Ce dernier prévoit des résultats nets positifs sur la période 2023-2062, mais avec des hypothèses optimistes, les projections étant largement théoriques.

